

MATINALE

Campagne Alternance 2023

Quelle actualité pour les entreprises ?

JEUDI 15 JUIN 2023
ESPACE BERLIET

PROGRAMME

- ▶ 8H30 - Mot d'accueil
- ▶ 8h40 - Les enjeux 2023 de l'alternance : **Olivier de LAGARDE**, Président du collège de Paris Membre du CA de WALT
- ▶ 9h00 - Actualité de l'alternance : **Thibault JAGUENEAU**, Directeur de mission éducation-formation du MEDEF
- ▶ 9h20 - Echange et témoignages : Table ronde avec **Christophe ANDRE**, Sanofi Lyon; **Marie DELIGNE**, CIC Lyonnaise de Banque,
Eric DOUBLIER, CERENN, BTP Rhône et Métropole et **Stéphane RÖDEL**, UIMM Lyon-France
- ▶ 10h00 - Echange avec la salle
- ▶ 10h25 - Présentation de la plateforme VIP Stage & Alternance
- ▶ 10h30 - Fin

Les enjeux 2023 de l'alternance

Olivier de LAGARDE, Président du collège de Paris Membre du CA de WALT

2^{ème} édition – Février 2023

L'Observatoire de l'Alternance

Porté par :

FONDATION
THE ADECCO GROUP

Abritée par la Fondation de France

walt.

quin
tet

Un dispositif toujours plébiscité

Les alternants sont de plus en plus nombreux et toujours aussi satisfaits du dispositif.

La note moyenne
de recommandation



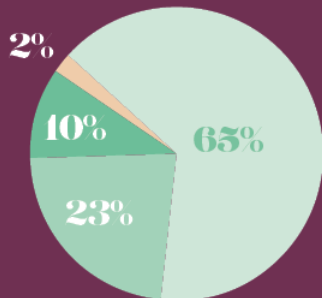
EMPLOYEURS



ALTERNANTS

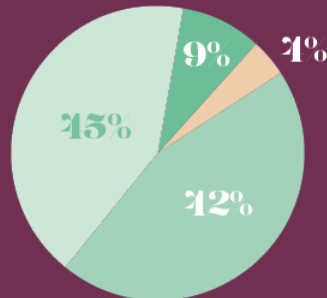
Employeur(s)

Êtes-vous satisfait.e du recours à l'alternance ?



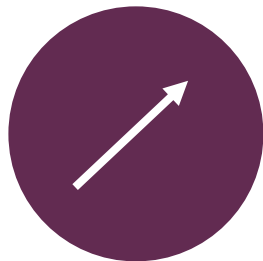
Alternant(s)

Êtes-vous satisfait.e de votre période d'alternance ?



Très satisfait ● Assez satisfait ● Plutôt pas satisfait ● Pas du tout satisfait ●

Hausse constante du nombre de contrats en alternance en France



En 2022 :

830 000 nouvelles entrées en apprentissage

120 000 nouveaux contrats de professionnalisation

La promesse d'une meilleure insertion professionnelle

93% des alternants disent
avoir choisi le dispositif en
connaissance de cause



63 %

des alternants estiment
le rythme intense

(Source : enquête BVA)

La promesse d'une meilleure insertion professionnelle

89%

des alternants
pensent que leur
cursus est
professionnalisant.



LA TRÈS GRANDE MAJORITÉ DES ALTERNANTS
TROUVENT LEUR PÉRIODE D'ALTERNANCE
PLUTÔT VOIRE TRÈS PROFESSIONNALISANTE
ET UTILE À L'ENTREPRISE, NOTAMMENT LES
ALTERNANTS EN BAC +5 OU BAC PRO

Motivations à choisir l'alternance :



62% ⁽⁻¹⁾

Une confrontation à
l'entreprise / au monde du
travail



58% ⁽⁻¹⁾

Une motivation financière



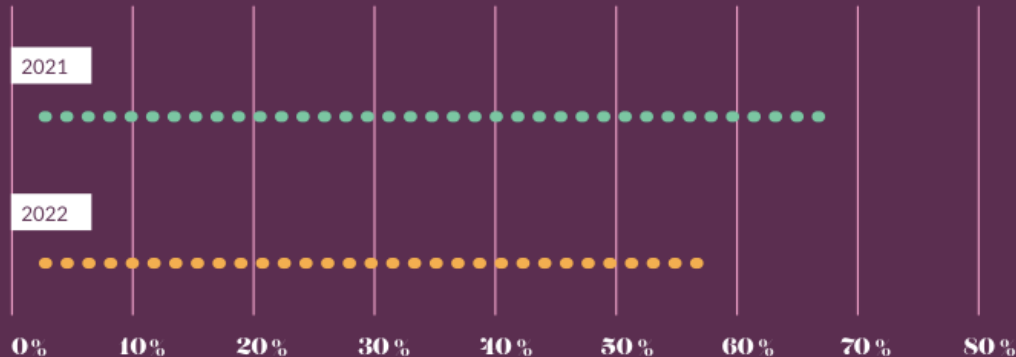
53% ⁽⁺²⁾

Un levier d'insertion
professionnelle

Une réponse aux tensions sur le marché du travail

PROPORTION DES ENTREPRISES AYANT RECOURS À L'ALTERNANCE EN REMPLACEMENT D'AUTRES TYPES DE CONTRAT

(Source : enquête BVA).



DES ENTREPRISES ONT RECOURS
À L'ALTERNANCE COMME
«RENFORT HUMAIN»

(Source : enquête BVA).

43 %
en 2021

49 %
en 2022

Des taux de rupture à surveiller

20 %

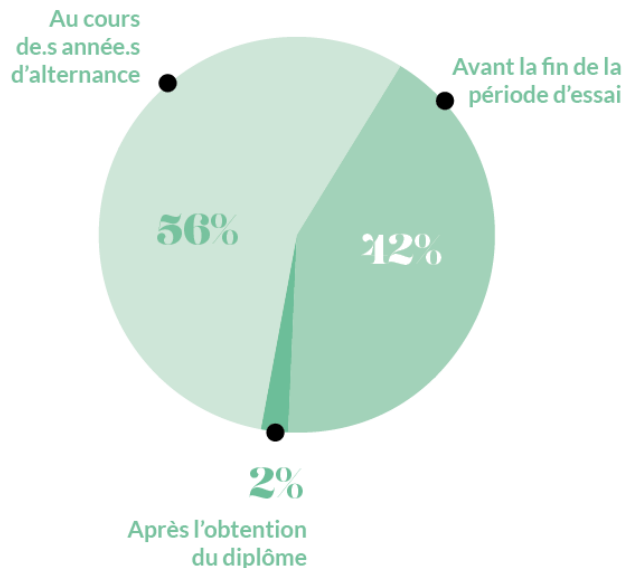
des alternants ont rompu
leur contrat.

(Source : enquête BVA)

Avec 24% pour les contrats d'apprentissage
contre 11 % pour les contrats de
professionnalisation.

Alternant(s)

Quand a eu lieu
la rupture de contrat ?



LES CAUSES

54% des entreprises pointent des sujets de comportement et de savoir-être

et **28%** des alternants déclarent avoir été mal intégrés.

72 %

des entreprises ne proposent pas de formation spécifique à leurs tuteurs.

(Source : enquête BVA)

LES EXPLICATIONS POSSIBLES

- **76%** des entreprises recrutent uniquement sur CV
- **94%** des alternants disent n'avoir bénéficié d'aucun parcours d'intégration
- **Plus d'1 alternant sur 5** indique ne pas avoir de tuteur



Les propositions

1

Pour bien agir, il faut mieux mesurer. Aussi, il s'agit de **mettre à jour plus régulièrement les études** publiques sur le sujet des ruptures en cours de contrat d'alternance.

2

Sur le modèle du défenseur des droits, **nommer un médiateur de l'alternance au niveau national**. Il aurait pour rôle d'incarner la vigilance des pouvoirs publics sur la qualité des formations en alternance. Il pourrait être saisi en cas de litige. Il aurait toute latitude pour explorer les causes des ruptures et émettre des propositions

3

Inviter le ministère de l'Education à communiquer sur les résultats du CAP, BEP et bac professionnel afin de valoriser la qualité des filières professionnelles, à l'instar des résultats annuels du bac général.

4

Repenser les pratiques de recrutement pour aller vers des recrutements sans CV. Par exemple, réaliser des mises en situation, comme c'est déjà le cas dans certains secteurs et certaines entreprises ou encore organiser des entretiens qui soient davantage tournés vers les soft skills des candidats.

5

Rendre obligatoire pour les CFA l'organisation de réunions d'information avec les tuteurs et maîtres d'apprentissage animées par les responsables relations écoles-entreprises en début de contrat des alternants. Inclure ces réunions dans les critères qualité de Qualiopi

6

Systématiser la formation des tuteurs et des maîtres d'apprentissage pour leur permettre de mieux comprendre et appréhender les situations qui pourraient mener aux ruptures.

Merci.

FONDATION
THE ADECCO GROUP
Abritée par la Fondation de France



walt.
LA VOIX DE L'ALTERNANCE



Actualité de l'alternance : Analyse et commentaire

Thibault JAGUENEAU, Directeur de mission éducation-formation du MEDEF

Apprentissage : quelques chiffres-clés...

► 837 000 nouveaux contrats d'apprentissage conclus en 2022

- > x2,8 entre 2017 et 2022 grâce à la réforme et aux aides simples et incitatives ;
- > 63 % de ces nouveaux apprentis préparent un diplôme de niveau bac +2 au moins ;
- > 66 % de ces nouveaux apprentis se forment dans des entreprises de -50 salariés ;
- > Les services représentent 73 % de ces apprentis, l'industrie 14 % et la construction 11 % ;
- > Toutes les régions sont dynamiques : 100 000 nouveaux contrats signés en AURA en 2022 ;
- > 2 apprentis sur 3 sont en emploi six mois après l'obtention de leur diplôme ;

Un succès indéniable, qui répond aux attentes des jeunes et aux besoins des entreprises...

...et qui soulève des problématiques de financement et de qualité



Apprentissage : enjeux, réflexions, position MEDEF

- ▶ **L'enjeu du financement : l'impossible équation convergence-responsabilité-efficiance**
 - > Une dépense ouverte qui pèse sur le budget de France compétences : la CUFGA rapporte environ 11 mds €/an, l'apprentissage représente à lui seul 10 mds €/an de dépenses ;
 - > France compétences veille à la convergence des coûts et à l'équilibre financier du système, mais ce sont les branches qui déterminent les NPEC/coûts-contrats.
 - > Le MEDEF veille à ce que la convergence des coûts ne prime pas sur le reste et n'empêche pas les branches de mettre en œuvre leurs priorités stratégiques.
 - > Demain, il faudra réguler, mais en dialoguant, pas en imposant.
 - > Plutôt qu'une baisse « technique » actée dans un calendrier contraint, prenons le temps avec l'Etat et les Régions de discuter de la méthode et des autres leviers.

Apprentissage : enjeux, réflexions, position MEDEF

► L'enjeu de la qualité : comment aller au-delà de Qualiopi ?

- > La régulation par la qualité est complémentaire de la régulation par les coûts. Beaucoup d'acteurs plaident pour un renforcement des exigences en matière de qualité.
 - > Si la qualité est différente de la performance, cette dernière ne doit pas être mise de côté dans l'analyse, car elle permet d'objectiver et de comparer.
 - > La qualité de l'apprentissage repose avant tout sur la pédagogie de l'alternance, qui elle-même doit être intégrée, accompagnante, inclusive et inscrite dans un parcours.
- > Des critères de performance (taux de rupture des contrats, d'insertion post-diplôme...) peuvent aussi être examinés, à condition de ne pas les lier à des sanctions.
- > Là aussi, il faut se mettre autour de la table avec l'Etat et les Régions pour en discuter et éviter de s'appuyer sur des indicateurs qui ne donneraient qu'une vision partielle des choses.

TABLE RONDE

Echanges et témoignages :

Christophe ANDRÉ - Directeur Adjoint RSE SANOFI Lyon

Marie DELIGNE - Responsable Développement RH - CIC Lyonnaise de Banque

Eric DOUBLIER CERENN - Président commission formation et membre du bureau de BTP Rhône et Métropole

Thibault JAGUENEAU - Directeur de mission éducation-formation du MEDEF

Olivier de LAGARDE - Président du collège de Paris Membre du CA de WALT

Stéphane RÖDEL - Directeur Emploi Formation UIMM Lyon-France

VIP STAGE & ALTERNANCE

Les partenaires de VIP Stage & Alternance :

PRÉSENTATION DE VIP STAGE & ALTERNANCE

VIP Stage & Alternance est une initiative du MEDEF Lyon-Rhône, investi depuis plus de 10 ans dans la promotion des stages et de l'alternance, aussi bien auprès des jeunes et des entreprises.

Ce jobboard met en **relation les entreprises** recherchant des stagiaires et/ou des alternants, **avec des candidats étudiants**

Un comité de pilotage investi, composé d'entreprises, de branches professionnelles, d'universités, de CFA participe à l'amélioration continue du site,

Une source d'information fiable grâce à un blog qui met à disposition des utilisateurs des articles de qualité,

Une charte d'engagement validée par les entreprises utilisatrices qui s'engagent à respecter les bonnes pratiques,

La fiabilité du Réseau du Mouvement des Entreprises de France Lyon-Rhône

Des partenaires pérennes et engagés qui soutiennent cette initiative aux services des jeunes et des entreprises

LES ATOUTS DU SITE

- ▶ **GRATUITÉ** pour tous les utilisateurs
- ▶ **EFFICACITÉ** : une mise en relation directe entre entreprises et candidats
- ▶ **SIMPLICITÉ D'UTILISATION** grâce au tableau de bord qui permet de gérer simplement son profil, ses offres, les candidatures ...
- ▶ **RAPIDITÉ** : Le dépôt d'offres et la consultation des profils sont simplifiés, pour un gain de temps maximum
- ▶ **QUALITÉ** : Respect d'une charte exemplaire et la force du réseau du Mouvement des Entreprises de France Lyon-Rhône

ECOLE - ENTREPRISE / VIP STAGE & ALTERNANCE ...
SOUTENEZ LES ACTIONS DU MEDEF LYON-RHÔNE EN FAVEUR DE LA JEUNESSE

TAXE D'APPRENTISSAGE

2023



Pour vous engager à nos côtés :

- Connectez-vous sur la plateforme **SOLTéA**
- Choisissez **MEDEF Auvergne Rhône-Alpes** (notre organisme collecteur)



MERCI POUR VOTRE ATTENTION